



# EXIGENCES DU PROGRAMME

**ypi**<sup>TM</sup>  
YOUTH AND  
PHILANTHROPY  
INITIATIVE  
**CANADA**

# YPI EXIGENCES DU PROGRAMME

Toutes les nouvelles écoles et tous les nouveaux enseignants approuvés et inscrits au programme YPI recevront toutes les ressources du programme, ainsi qu'un soutien continu du personnel pour gérer le programme pendant l'année scolaire.

Veillez examiner les exigences ci-dessous avant de vous inscrire afin de vous assurer que votre école est en mesure de respecter ces obligations.

- YPI sera enseigné dans tous vos classes de un cours obligatoire pour les élèves, souvent de 9e ou 10e années
- 100% des étudiants doivent participer. Il s'agit d'une exigence pour assurer l'inclusivité pour tous les élèves.
- Votre école aura un enseignant principal qui sera le contact principal avec nous au YPI. L'enseignant fournira des mises à jour sur le projet YPI de votre école sur demande tout au long de l'année
- L'IPJ sera dispensé sur une période d'au moins quatre semaines (dans chaque classe), utiliser/adapter les leçons du programme scolaire
- Une visite d'organismes de bienfaisance est obligatoire. Votre école autorisera/ soutiendra les étudiants à effectuer des visites hors campus auprès des organisations caritatives de leur choix. Bien que les réunions en personne soient encouragées, veuillez noter que de nombreuses organisations caritatives sont passées à des modèles à distance ou hybrides et que des visites virtuelles sur site sont requises à la place.
- Les organismes de bienfaisance doivent être identifiés et sélectionnés par les étudiants et doivent répondre aux critères d'admissibilité de YPI: organisme de bienfaisance canadien enregistré fournissant des services sociaux directement aux personnes de votre communauté locale.
- Une assemblée de présentation finale sera organisée dans chaque école pour permettre aux équipes finalistes de chaque classe de faire leur présentation devant un public et un jury. Nous recommandons un minimum d'un niveau scolaire complet pour l'auditoire.
- Le jury final doit être composé d'une majorité d'étudiants afin de garantir une évaluation par les pairs et un jugement équitable.